



La Réforme statutaire des cadres éducatifs **C'est maintenant !**

Cher(e)s collègues,

La section **FO justice PJJ - CADEC** a récemment adressé à l'ensemble des responsables d'unité du territoire un questionnaire visant à évaluer les conditions de travail et à recueillir les difficultés spécifiques liées à cette fonction essentielle au sein de la PJJ. L'objectif étant de rester fidèle aux aspirations de tous.

Vous avez été nombreux, partout en France, à y répondre. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation et votre confiance.

La lecture attentive et l'analyse de vos retours ont permis d'élaborer un **cahier de revendications clair et solide**, que nous porterons prochainement auprès du directeur de la PJJ et du Garde des Sceaux.

► **Nos revendications prioritaires :**

- **Une augmentation significative des salaires**, à la hauteur des responsabilités exercées.
- **La refonte du règlement d'emploi**, devenu inadapté aux réalités du terrain.
- **Une transparence totale sur les postes vacants** du territoire.
- **La fin du profilage**, source d'inégalités et d'opacité.
- **Des conditions matérielles dignes**, cohérentes avec la charge de travail et les missions confiées.
- **Des unités à taille humaine**, permettant un travail éducatif de qualité et respectueux des jeunes comme des professionnels.

La section **FO Justice CADEC PJJ** porte à votre connaissance que le Directeur de la PJJ est favorable à la revendication portée par **FO Justice PJJ** à savoir une réforme statutaire de la filière CADEC.

D'ores et déjà, une demande de bilatérale a été adressée afin qu'une délégation représentative des CADEC puisse défendre les principales revendications. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Nous continuerons à défendre vos droits, à porter votre parole et à exiger des conditions de travail qui permettent d'exercer nos missions avec sens, sécurité et reconnaissance.

Ensemble, faisons entendre la voix des cadres éducatifs !

